

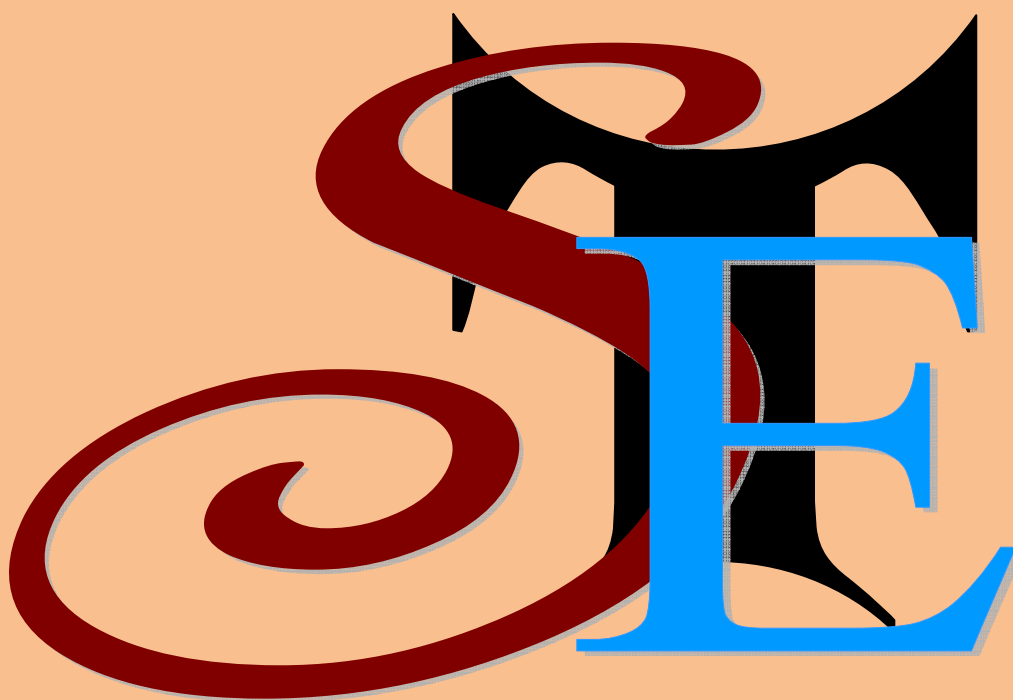


INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---



**Décembre 2016 N° 006**



**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL  
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL**

---

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION**

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

---

Directeur de Publication ..... : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication ..... : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique ..... : Pr Kanvally FADIGA, ENS

***Membres du comité scientifique***

Pr BAHA Bi YOUZAN D. ....: Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénié Marcel .....: Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam.....: INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste .....: IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria .....: IPNETP, Abidjan



## TABLE DES MATIERES

<b>I - Editorial</b> .....	7
Zakaria BERTE .....	
<b>II – Pratiques de gestion des dirigeants d’école d’enseignement secondaire en Côte d’Ivoire</b>	
AYE Marie Florentine Ahou.....	9
<b>III – Le français dans l’enseignement supérieur technique et professionnel : quel sens et quelles propositions pour un enseignement adapté ?</b>	
Konan Jean-Claude David KOUADIO .....	37
<b>IV – L’africanité dans le roman négro-africain : l’exemple de La carte d’identité de Jean Marie ADIAFFI</b>	
TOLA TIEGNON Gabriel .....	53
<b>V – Jeunes et insertion professionnelle en Côte d’Ivoire : la formation professionnelle à l’épreuve des pratiques d’insertion</b>	
KONE Koko Siaka, KOFFI Kouakou Adjéi & EHUI Prisca Justine.....	75
<b>VI – Politiques publiques et contraintes à l’accès au financement institutionnel des jeunes porteurs de projets</b>	
TOH Alain & ALLO Guy Elvis.....	111
<b>VII – Stratégies de décentralisation du Conseil général de Grand-Bassam à Bongo et Larabia</b>	
HIEN Lewa & ATSE Achi Amedée-Pierre .....	135
<b>VIII – Le regard sociologique sur les ambiguïtés de la participation des consommateurs à la construction de pression consumériste dans le district d’Abidjan</b>	
N’GUESSAN N’Goran Olivier.....	159
<b>IX – Fait migratoire et production de l’ethnicité : cas du fonctionnement des rapports sociaux interethniques entre Lobi et Koulango dans le département de Bouna (Côte d’Ivoire)</b>	
YOUL Félix .....	177
<b>X – Propositions d’options pédagogiques pour un cycle préparatoire au Certificat d’Aptitude Professionnelle (CAP) en Côte d’Ivoire</b>	
BERTE Zakaria.....	195









**LES STRATEGIES POLITIQUES DE DECENTRALISATION  
DU CONSEIL GENERAL DE GRAND-BASSAM A BONGO  
ET LARABIA (COTE D'IVOIRE)**

**HIEN Lewa**

Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire). [hienlewa@yahoo.fr](mailto:hienlewa@yahoo.fr)

&

**ATSE Achi Amedée-Pierre**

*Enseignant-chercheur, Département de Sociologie*

*Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire).*

[achi\\_pierre@yahoo.fr](mailto:achi_pierre@yahoo.fr), BP 1328 Korhogo

**RESUME**

*Cette étude se propose de comprendre, à travers la théorie participative, les stratégies politiques de décentralisation adoptées par le Conseil Général de Grand Bassam pour favoriser le processus de développement socio-économique dans les zones rurales de Bongo et Larabia. À partir d'enquête qualitative centrée sur les entretiens libres, des récits de vie et l'observation directe, les résultats montrent que les populations sont activement associées aux différentes actions et prises de décision. Ces acteurs motivés se sont appropriés des projets de développement et ont amélioré ainsi leurs conditions de vie. Cela a permis l'entretien et la pérennisation des réalisations.*

**Mots clés.** *La décentralisation, le conseil général, la participation, représentation sociales, développement socio-économique, milieu rural.*

**SUMMARY**

This study aims to understand, through participatory theory, decentralization policies strategies adopted by the General Council of Grand Bassam to promote the process of socio-economic development in rural areas of Bongo and Larabia. From qualitative survey focused on free interviews, life stories and direct observation, the results show that people are actively associated with various actions and decisions. These motivated actors are appropriate for development projects and improved and their living conditions,. This allowed the maintenance and sustainability of achievements.

***Keywords.** Decentralization, the General Council, participation, social representation, socio-economical development, rural*

## **INTRODUCTION**

Au lendemain de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance le 07 Août 1960, les autorités ivoiriennes se sont mobilisées pour mettre en place les institutions et les infrastructures nécessaires à l'impulsion du développement harmonieux et durable de la nation dans toutes ses dimensions : sociales, économiques, culturelles, politiques, religieuses et scientifiques. Cette organisation est, d'ailleurs, apparue comme une priorité au développement du pays. Elle s'est faite, essentiellement durant plusieurs années à partir des politiques de la Centralisation<sup>1</sup> et de la Déconcentration.<sup>2</sup> Son mode de fonctionnement consistait à confier aux autorités nommées directement par l'État, celles-ci agissaient en son nom sur le terrain.

Cette politique organisationnelle de l'administration verticale de la gestion par le haut c'est-à-dire les décisions venant du sommet de l'État consiste en effet, à conférer des pouvoirs de décisions à des organes locaux appelés autorités déconcentrées. Ces autorités représentent l'État et agissent en son nom. Elles sont notamment le Préfet de Région pour la Région, le Préfet de Département pour le Département et le Sous- préfet pour la Sous-préfecture. Dans le même souci d'impulsion du développement, l'État va initier les fêtes tournantes marquant la célébration de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'Indépendance. Ces festivités tournantes avaient pour objectif la réalisation des infrastructures socio-économiques permettant le développement du pays. L'État était ainsi le principal acteur de la politique de développement,

---

<sup>1</sup>Centralisation : c'est le fait de réunir tous les moyens d'actions, de contrôles : politique, administratif, économique en un centre unique (autorité ; pouvoir). (Le nouveau petit Robert 1967 ; 329)

<sup>2</sup> Déconcentration : système d'organisation des structures de l'Etat dans lequel certains pouvoirs de décision sont donnés aux agents du pouvoir central repartis sur le territoire national. Le petit Larousse édition Entièrement Nouvelle Paris CEDEX 06, Larousse. Bondas 1997 : 304 ; 1870 P

c'est-à-dire, l'identification, l'exécution, l'évaluation et le suivi des actions étaient strictement de son ressort. Les autres acteurs à savoir les populations et les opérateurs économiques pourtant concernés par ces actions et l'œuvre de développement étaient considérés comme de simples bénéficiaires et spectateurs.

Cette mode de gestion, où l'État était le seul maître d'œuvre, n'a pas répondu aux attentes des populations qui étaient de développer l'ensemble du pays dans toutes ses dimensions. Il (ce mode de gestion) ne prenait pas en compte la participation et l'aspiration des populations dans le cadre de l'identification et l'exécution effective des projets de croissance pouvant améliorer leur quotidien et leur cadre de vie. Cet échec de l'État face aux objectifs fixés à travers cette politique organisationnelle de l'administration régionale et du pays tout entier a pour causes notamment :

- La faiblesse dans l'identification des projets ;
- Des difficultés de mise en œuvre des projets identifiés ;
- La réalisation d'infrastructures répondant moins aux besoins des communautés bénéficiaires,
- L'absence de suivi après la réalisation effective des projets (suivi et évaluation),
- Le manque d'évaluation et de prise en compte de l'impact socio-économique et culturel sur la vie de la population (Guetia, 2008).

C'est pour corriger ce déficit et tenir compte de la nécessité de participation des populations de base, à travers le « *développement horizontal* » que des réformes successives de l'administration territoriale ont été mises en place. Elles sont caractérisées par l'allègement progressif du rôle de l'État dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement durables et harmonieuses au profit des communautés bénéficiaires. De ces réformes administratives, avec à la « clé » la décentralisation dont les Conseils Généraux (Journal Officiel, 2001). Cette nouvelle politique dite participative, dans son essence a pour mission de remplacer la gestion par le haut (déconcentration), du développement local, par une gestion par le bas (décentralisation). Cette gestion est fondée sur le principe de la participation des communautés rurales notamment dans le choix et la mise en œuvre des programmes et des projets supposés améliorer leurs quotidiens. Cela

commence par le choix de leur leader des élections régionales ou Départementales. C'est dans cette optique de développement participatif que le Conseil Général de Grand Bassam issu de la nouvelle politique de la décentralisation, s'est approprié de celle-ci.

Les Conseils Généraux visent, en effet, le rapprochement du pouvoir et du centre de décision des populations, leur préoccupation principale consiste à la coparticipation et à la cogestion effective des populations dans des affaires et des actions qui vont concourir à leur épanouissement et à leur bien-être. Avec cette nouvelle politique de décentralisation, les dimensions culturelles, les traditions des populations sont désormais prises en compte. Elles s'expriment par des libations et des rituelles scènes des consultations des ancêtres et des dieux toute chose qui représente pour les populations une garantie et des "bénédictions" de réussite (Cuhe, 1996).

L'association de la population rurale aux différents projets de développement par la nouvelle politique participative constitue donc une garantie de réussite desdits projets (Aloko, 1979). Cette collaboration part de l'identification des projets, à leur réalisation effective en passant par leur élaboration, sans oublier leur suivi régulier par les deux (2) parties (en majorité par la population rurale par le biais d'un coordinateur choisi par les villageois) pour assurer la pérennisation de ceux-ci.

Les infrastructures telles que les installations électriques, les centres de santé, les dotations en hydrauliques villageoises, la construction et l'amélioration des ponts, la sous-préfecture, etc. sont les fruits la coparticipation des communautés rurales aux projets initiés par le Conseil Général de Grand Bassam. Cette coparticipation est l'application de la nouvelle politique de la décentralisation par les élus locaux du Département de Grand Bassam afin de contribuer au bien-être et l'épanouissement de leurs populations.

Si le bien-être et l'épanouissement des populations du Département de Grand Bassam constituent un souci pour les responsables du Conseil Général, le développement des zones rurales demeure une préoccupation

majeure pour ceux-ci. Cependant la plupart des comités de gestions d'organisations des projets dans les processus de développement socio-économiques ont échoué, leurs actions se limitaient dans les agglomérations. Or le Conseil Général de Grand Bassam est en phase de réussir même avec les localités rurales. Ce paradoxe nous emmène à comprendre les stratégies politiques de décentralisation adoptées par le Conseil Général de Grand Bassam pour favoriser le processus de développement socio-économique dans les zones rurales de Bongo et Larabia.

Si donc le Conseil Général de Grand Bassam est en phase de réussir, quels sont les fondements de la politique du Conseil Général de Grand Bassam dans le développement socio-économique des populations rurales ?

Parvenir à cet objectif c'est répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les stratégies utilisées par le Conseil Général de Grand Bassam pour associer les populations dans les réalisations des projets de développement socio-économique ?
- Quelles sont les actions posées par cette politique de participation communautaires ?
- Comment les communautés rurales ont-elles réagi au changement de leurs localités par les infrastructures réalisées?

## **METHODOLOGIE**

Notre étude a porté sur le Département de Grand Bassam qui s'étend sur une superficie de 1390 kilomètre carrée (km<sup>2</sup>). Il est situé dans la région du Sud Comoé. Nous nous sommes intéressés uniquement aux localités rurales de Bongo et Larabia. Le choix de ces zones rurales se justifie du fait de leur éloignement des périmètres communaux de Grand Bassam et de Bonoua. Ces localités ne bénéficient pas des actions de développement de la politique de décentralisation d'avant 2001 qui avait pour seule entité les communes. Les communes dans leur champ d'intervention n'excédaient pas 10 km de périmètre communal.

Le champ social est composé ici des populations cibles (locales) : les adultes, les femmes et les jeunes vivant dans les zones rurales enquêtées c'est-à-dire nos enquêtés, les responsables et le personnel du Conseil

Général. Aussi est-il composé des autorités administratives locales, les services techniques impliqués dans la décentralisation.

- ❖ Les interrogations à l'endroit des adultes, visent à connaître le degré de la nature de leur implication, car ce sont eux qui sont les anciens de ces différentes localités rurales. Ils sont les dépositaires des us et coutumes, ils connaissent l'histoire de leurs localités. Ils sont donc capables de nous donner des informations vraies sur l'évolution de leur village ; ce qui a été fait, la responsabilité des acteurs clés et leurs rapports avec les nouveaux promoteurs des projets c'est-à-dire les responsables du Conseil Général de Grand Bassam.
- ❖ En ce qui concerne Les jeunes et les femmes, ils constituent les grands bénéficiaires des projets de développement. Les femmes sont notamment les premières personnes qui se préoccupent du bien-être des enfants et de leurs maris. Elles sont toujours à la tâche en se réveillant en premier lieu très tôt le matin à la recherche de l'eau dans les fontaines. Quant aux jeunes, ils ont besoin des projets répondant à leurs aspirations et ce temps actuel de manque d'emploi pour se prendre en charge. Aussi voulons-nous savoir leurs implications réelles dans la réalisation des projets de développement.
- ❖ Au sujet des élus locaux (les responsables du Conseil Général de Grand Bassam), nos interrogations visent à avoir le niveau d'implication de la population bénéficiaire dans les différents projets de développement.

Notre étude est centrée sur des entretiens libres, des récits de vie et des observations directes notamment le comptage des projets, leurs réalisations et la nature du rapport entre promoteurs et bénéficiaires des projets. La collecte des données qualitatives s'est faite à partir des entretiens individuels avec les aînés sociaux (les notabilités) et les cadets sociaux (les jeunes et les femmes). Aussi avons-nous utilisé les récits de vie pour mieux comprendre la perception des communautés rurales sur des changements que les réalisations ont apportés pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Nous avons au total interrogé cent (100) enquêtés composés de cinquante (50) à Bongo, quarante (40) à Larabia, quatre (04) responsables du Conseil Général de Grand-Bassam et six (06) autorités administratives.

Du point de vue théorique, toutes ces données ont d'abord été classées par localité d'enquête, par unité d'observation et ensuite par thème abordé. Ainsi, les fiches d'enquête sont-elles rangées selon les localités. A l'intérieur de chaque rangement, se trouvent contenues toutes les informations collectées auprès de toutes les catégories sociales interrogées (jeunes, femmes, hommes, responsables politiques et administratifs ...). Les données d'observation ont connu la même procédure de dépouillement. Cela veut dire que les données qualitatives ont été dépouillées manuellement selon les étapes :

-Relecture d'ensemble.

-Repérage des mots clés et discours redondants.

-Classification des discours en fonction des objectifs et de la problématique.

Après ce travail, l'analyse du discours ou du contenu a été exploitée comme méthode d'analyse. Elle a consisté à relever les mots clés et les discours redondants. Cette méthode nous a permis de rendre compte par l'analyse et l'interprétation de toutes ces données.

Enfin, nous nous sommes appuyés, à la suite de l'analyse du discours, sur la théorie participative.

C'est une approche où toutes les parties prenantes sont équitablement et activement engagées dans la formulation des politiques et des stratégies de développement, ainsi que dans l'analyse de la planification, la mise en œuvre, le contrôle et l'évolution des activités de développement (Meister, 1977).trois raisons motivent la convocation de l'approche participative dans cette étude :

- L'approche participative permet d'améliorer la gouvernance et de favoriser des formes nouvelles ou renouvelées de la démocratie locale, au travers, notamment d'un recensement plus précis des besoins et attentes formulés par les acteurs locaux. Mais aussi par l'intermédiaire d'instances de concertation rapprochant le citoyen du politique et du technicien.

- Elle permet également de mieux appréhender les réalités locales en favorisant l'appel à la « connaissance » que les populations locales ou acteurs locaux ont de leur territoire, connaissance dont on suppose qu'elle permettra ensuite de mieux penser les politiques à mettre en œuvre.

- L'approche participative permet, par l'intermédiaire du débat public et du travail en commun, de mobiliser et d'impliquer plus efficacement les acteurs locaux.

## **RESULTATS DE L'ETUDE**

Les résultats de cette étude se structurent autour de trois parties. La première décrit les stratégies utilisées par les responsables du Conseil Général de Grand Bassam pour réaliser les projets ; la deuxième identifie des réalisations à Bongo et Larabia par la nouvelle méthodologie participative de Conseil Général ; la troisième analyse la réaction et le changement que ces réalisations ont apporté dans le quotidien des communautés desdites localités rurales.

### **I. Les stratégies utilisées par les responsables du Conseil Général pour répondre aux besoins des populations de Bongo et de Larabia.**

#### **II.**

Cette stratégie a mobilisé toutes les femmes et tous les jeunes car ces deux catégories sont les grands bénéficiaires de ces projets qui peuvent contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Aussi toutes les couches sociales présentes dans ces localités se sont-elles impliquées parce que ceux-ci améliorent aussi leurs quotidiens. Cette participation initiée par le Conseil Général part de la tenue des sessions ordinaires et extraordinaires, l'identification des besoins, l'évaluation des besoins des populations, le calendrier de la réalisation des projets de développement socio-économique, l'observation directe des besoins à réaliser, l'élaboration du budget des réalisations. Le développement local ainsi ne se conçoit plus comme un processus imposé du haut à des acteurs passifs qui se contentent de recevoir des informations, des services ou des équipements définis par des fonctionnaires ou par des experts qui prétendent connaître mieux leurs besoins que les intéressés eux-mêmes.



### **I.1. Les phases d'identification des besoins socio-économiques de Bongo et Larabia.**

L'identification des besoins dans le cadre des projets de développement socio-économique est une étape indispensable sans laquelle aucun projet de développement socioéconomique en général et en particulier celui du milieu rural ne pourrait répondre aux attentes ou aux résultats escomptés pour les deux (2) partenaires à savoir les bénéficiaires (les communautés rurales Bongo, Larabia) et le promoteur (le Conseil Général de Grand-Bassam et ses partenaires) desdits projets de développement socio-économique. . Car ces besoins doivent être non seulement adaptés au temps, mais aussi, ils doivent adhérer à la politique ou à la vision des promoteurs desdits projets.

- **Identifier les besoins des populations des zones rurales consiste à rechercher les insuffisances et aussi à déceler l'inexistant.**

Cette phase a consisté d'abord, pour le Conseil Général et les communautés rurales bénéficiaires à faire l'état des lieux de l'existant c'est-à-dire à identifier les infrastructures déjà réalisées et leurs impacts dans le quotidien des populations. Enfin, elle a consisté à proposer ce qui manque c'est-à-dire les projets qu'ils doivent réaliser et qui s'adaptent aux réalités du moment.

- **La tenue des sessions ordinaires, extraordinaires**

Au cours de ces sessions bilan tenues, en général en début d'année, tous les responsables politiques, administratifs, coutumiers les leaders des femmes et des jeunes sont conviés et représentés. Le Conseil Général de Grand-Bassam fait le bilan des actions menées et présente successivement des projets en réalisation ou d'avenir et le budget d'investissement. Par la suite, les communautés présentent leurs besoins qui ont été déjà identifiés. Cette phase sera suivie d'une observation directe sur le terrain par certains responsables du Conseil Général en l'occurrence les directions de services techniques et moyens généraux, et chargé de communication.

- **L'observation directe des besoins socio-économique à réaliser sur le terrain**

Elle permet de déceler et de budgétiser les besoins par des communautés rurales concernées. Cette démarche sera à son tour suivie par une évaluation de besoins à réaliser.

- **L'évaluation des besoins des populations**

Elle consiste à recenser d'abord les besoins socio-économiques de la population par rapport à un projet de développement bien défini. Cela permet, ensuite, d'établir un schéma directeur des besoins et enfin, de mesurer la contribution de chaque acteur pour la réalisation des besoins et leurs impacts sur la population rurale.

- **Le calendrier de la réalisation des projets de développement socio-économique.**

Cette étape permet de définir les besoins prioritaires à réaliser plus ou moins dans le temps. Enfin, ils entament un autre projet, en fonction des nécessités et de moyens financiers disponibles.

- **L'élaboration du budget des projets à réaliser**

C'est l'une des parties essentielles de la réussite des projets. Elle permet de définir ou de mesurer les coûts d'achats de matériaux de construction, la rémunération des prestataires et d'autres frais annexes qui entrent dans le contexte des projets à réaliser. Concernant ce volet, la main d'œuvre locale est demandée, afin de réduire les charges. (Cette demande de main d'œuvre locale traduit la participation effective de la population locale bénéficiaire à son propre développement). Cela permet d'une part de former sur le tas certains jeunes en leur donnant de l'emploi et d'autre part de permettre aux promoteurs de pouvoir réaliser plusieurs projets au bénéfice des populations locales.

## **I.2. L'association des populations rurales aux différents projets de développement**

Outre la participation des populations à travers leurs différents représentants au cours de différentes sessions ordinaires ou extraordinaires qu'organisent les responsables du Conseil Général.(Cette participation est aussi effective dans le choix des sites qui doivent abriter les différentes réalisations), les chefs coutumiers implorent à travers les libations, les ancêtres et les génies afin qu'ils protègent et conduisent les promoteurs des projets dans l'accomplissement des engagements. Les chefs distribuent les différentes tâches aux différentes couches sociales des localités notamment : l'hébergement des promoteurs et des ouvriers, la nourriture des ouvriers pendant l'exécution des travaux, l'apport de la main d'œuvre locale pour aider les ouvriers pendant les réalisations des travaux. Les femmes se chargent de puiser ou apporter de l'eau pour les constructions. Elles font la cuisine pour les ouvriers. La communauté locale surtout les jeunes hébergent gratuitement les ouvriers.

Toutes ces méthodes ou techniques ont permis aux responsables du Conseil Général de Grand-Bassam de pouvoir réaliser et réhabiliter plusieurs projets de développement socio-économique des zones rurales de Bongo et Larabia.

## **III. Les différentes réalisations à Bongo et Larabia par le Conseil Général de Grand Bassam.**

La nouvelle méthodologie participative adoptée par le Conseil Général de Grand Bassam a permis de réaliser des projets de développement socio-économique dans les zones rurales de Bongo et Larabia.

En ce qui concerne les infrastructures routières à Bongo et à Larabia, le Conseil Général de Grand-Bassam a procédé à la pose de dalots, au reprofilage régulier des routes reliant d'une part le village de Bongo à la voie principale bitumée menant à l'Alépé long de 6 km et d'autre part du village de Bongo et Larabia aux autres villages et campements environnants. Aussi a-t-il procédé à l'ouverture des voiries à Bongo afin de donner une bonne visibilité et configuration des localités. Celles-ci regroupent plusieurs villages et campements. Les cultures de rente dominantes sont notamment le

café, le cacao, le palmier à huile, l'ananas, l'hévéaculture. Certains villages et campements sont très éloignés des villages centres (Bongo et Larabia). Il faut aussi signaler que les champs sont très éloignés. L'évacuation donc de ces produits est un problème crucial en saison des pluies compte tenu de la mauvaise qualité des pistes. Pour faciliter ainsi l'évacuation des produits, le Conseil Général de Grand-Bassam procède au reprofilage des routes et pistes chaque année en saison des pluies. Outre, le reprofilage, il y a aussi le débroussaillage élagage.

Bongo et Larabia bénéficiant à moitié de l'électricité, le Conseil Général s'est chargé d'étendre l'électricité à tout le village. Cette extension permet de couvrir toutes les contrées de ces localités ; ce qui évite considérablement la discrimination qui est souvent, la principale source de division au sein des communautés. Avec l'extension de l'électricité, ceux qui ont les moyens de se connecter peuvent suivre les informations soit audio (poste radio), soit visuelle (poste téléviseur) nationales et internationales. Les élèves peuvent étudier tranquillement sous les lampadaires ou à la maison en abandonnant ainsi les lampes. Celles-ci sont souvent les seules lumières utilisées à la maison. La conséquence, parfois les élèves n'en bénéficient pas convenablement, car cette seule lumière (lampe) est destinée à assurer plusieurs rôles à la maison. Cette extension permet aux communautés villageoises de circuler librement et tranquillement partout dans les villages la nuit même à des heures tardives.

L'école a pour fonction première d'apprendre aux individus à lire, à écrire et à calculer. C'est dans cette optique que le Conseil Général de Grand-Bassam a procédé au renforcement des capacités d'accueil, en construisant des nouveaux bâtiments de quatre (04) classes à Bongo et en équipant des classes en tables bancs et en matériels didactiques. Il a, par ailleurs, réhabilité des écoles déjà existantes. Les logements des instituteurs et la cantine scolaire ont été réhabilités à Larabia. Le but visé est de permettre à un nombre élevé d'enfants en âge d'être scolarisés d'avoir accès à l'école dans un cadre sain. L'école va renforcer des liens sociaux, car elle permet de réunir plusieurs enfants au même lieu, venus d'origines diverses avec leurs différentes cultures pour un même enseignement.

La santé est indispensable au développement d'un pays. En effet, les pays dont la population est en bonne santé ont davantage de grandes chances de réussir socialement et économiquement puisqu'elle (la santé) est considérée comme une forme de capital humain. Tous les gouvernements doivent, par conséquent, dans leur politique de développement construire plus de structures de santé, pour répondre au mieux aux besoins sanitaires des ménages démunis et vulnérables (Kacou et al, 1999). C'est pour répondre, à cet objectif que le Conseil Général de Grand-Bassam a opté pour la construction du logement de la sage-femme de Larabia et la réhabilitation dudit dispensaire et l'équipement en matériels sanitaires. Il a joué un rôle très important pour l'affectation d'une sage-femme. Aussi a-t-il construit un centre de santé à savoir le dispensaire et la maternité y compris les logements du personnel soignant à Bongo et il les a équipés en matériels sanitaires.

L'eau est source de vie, mais elle est aussi source de maladie qui conduit parfois à la mort si elle n'est pas propre pour la consommation. Cette nécessité de vie ou de mort est vite comprise par les autorités du Conseil Général de Grand-Bassam. C'est pourquoi, les responsables du Conseil Général de Grand-Bassam se sont attachés aux services techniques et l'expertise de l'ONEP pour la construction de château d'eau, les cinq (5) fontaines et la réhabilitation du forage pour alimenter les fontaines à Larabia. Ces réalisations ont pour but de rapprocher cette source de vie qui est l'eau potable aux communautés bénéficiaires. Ce qui évite à la population et surtout à la population féminine d'aller dans les marigots ou dans les rivières pour chercher de l'eau. Souvent elle parcourt des dizaines de kilomètres pour en trouver. Et lorsqu'elle en trouve, cette eau est parfois impropre à la consommation. Avec ces réalisations, la population peut accéder facilement à l'eau potable à moindre distance et à moindre coût.

### **III. Effets des projets de développement socio-économique et des réactions des populations rurales.**

Les actions réalisées ou réhabilitées par le Conseil Général de Grand-Bassam en faveur des communautés rurales de Bongo et Larabia pour l'amélioration de leurs conditions de vie ont ou produisent des effets à court, moyen et long terme sur ces populations locales.

#### **III.1. Effets des projets de développement socio-économique.**

D'abord, le reprofilage régulier des routes et des pistes villageoises, la pose des dalots, les réalisations facilitent la circulation des personnes et leurs biens. Là, où, les évacuations des produits vivriers et de rentes pourraient durer plusieurs jours du fait des mauvais états des routes ou des pistes. Désormais, ce temps sera réduit permettant ainsi leur évacuation rapide des lieux de productions, et leur utilisation effective, soit pour la consommation locale, soit pour la vente sans que ces produits ne pourrissent. Les effets des nouveaux états des routes et pistes se font ressentir sur les marchés des villages. En effet, lors des marchés hebdomadaires, on constate la permanence des produits vivriers de toutes variétés. Leur quantité en terme d'offre influe la demande. Désormais, les villageois arrivent à s'approvisionner aisément et à moindre frais par rapport au temps de manque de routes. De cette façon, les élèves qui quittent dans les campements pour aller aux cours (école) dans les villages centres (qui font des allers et retours chaque jour) peuvent marcher librement et arriver à l'heure aux cours, sans crainte de se faire mordre ou piquer par un reptile ou des insectes. Les agents de santé des dispensaires de Bongo et Larabia vont désormais dans leurs aires de santé pour les séances de vaccination ou les explications sur certains cas de pathologies (maladies) pour le changement des comportements ou pour la prévention. En plus de cela, l'évacuation des malades vers les centres de santé permet de sauver des vies, surtout en ce qui concerne les femmes enceintes qui doivent accoucher. Le mauvais état des routes et des pistes parfois n'encourageait pas les propriétaires de véhicules à travailler (rouler) la nuit. Ensuite, les infrastructures éducatives ou scolaires : la construction des nouvelles classes, la réhabilitation des bâtiments, des classes, l'équipement des classes en tables bancs et matériels

didactiques, la réhabilitation et la construction des logements des enseignants (instituteurs), les cantines scolaires, la prise en charge scolaire de certains enfants dont les parents n'ont pas assez de moyens financiers, la distribution gratuite des fournitures scolaires, toutes ces actions posées par le Conseil Général de Grand-Bassam permettent aux enseignants, aux apprenants (élèves) et aux parents d'élèves d'être dans de bonnes conditions de travail. Les nouvelles salles de classes et des tables bancs étant disponibles pour compléter les anciennes afin de palier au déficit, les parents pourront aisément inscrire leurs enfants qui sont en âges d'aller à l'école. Mais souvent, le manque de place à chaque rentrée scolaire crée d'énormes problèmes aux enseignants qui sont obligés de refuser d'autres élèves contre leur gré. Ce refus non voulu expose les enseignants aux yeux des parents qui se retrouvent dans ce cas-là. Il arrive que souvent les parents des enfants refusés ne participent plus aux travaux du village d'une part, et d'autre part, les parents emmènent les enfants aux champs pour les utiliser dans les travaux champêtres en dépit de leurs âges qui ne siéent pas à ces travaux. Ce comportement compromet considérablement leur avenir. Pour les cantines scolaires, les parents peuvent vaquer tranquillement à leurs occupations champêtres d'autant plus qu'ils n'auront plus de soucis pour leur nourriture de midi. Il suffit simplement de donner à leurs enfants la somme de 25 FCFA qui est le prix d'un plat à la cantine scolaire. Avec ces 25 FCFA, chaque enfant peut manger aisément un plat de bonne qualité et en quantité suffisante, cela encourage davantage les enfants à aimer l'école et à y aller, à être assidus en classe parce qu'ils n'ont plus de souci de nourriture à midi. La distribution gratuite de fournitures scolaires aux enfants, surtout, les enfants démunis et aussi la prise en charge de certains enfants par le Conseil Général, leur permet d'avoir presque tout ce qu'il leur faut pour aller à l'école afin de pouvoir suivre les cours. D'autre part, la santé de la population locale dépend aussi de la consommation de l'eau potable, d'autant plus qu'aujourd'hui, les bas-fonds sont utilisés pour les cultures vivrières et maraichères qui souvent sont faites par les produits chimiques. Ainsi, l'eau de rivière, de marigot... que la population rurale utilisait en majorité pour leur consommation est souvent polluée par ces produits chimiques que la communauté rurale ignore.

La fourniture de l'eau potable par les Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA) contribue énormément au maintien et au bon rendement des agents et des fonctionnaires de l'Etat qui sont composés essentiellement des enseignants (instituteurs), des infirmiers, des sages-femmes et des agents de l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER), et particulièrement à Bongo, le Sous-préfet et ses collaborateurs. Ces fonctionnaires et agents n'ayant plus de souci d'accès à l'eau potable de qualité peuvent travailler aisément et ardemment pour de très bons rendements. Les femmes parcourent maintenant moins de kilomètres pour avoir de l'eau potable. Cela leur permet d'avoir plus du temps pour d'autres activités. Elles ne se lèvent plus très tôt comme par le passé à la recherche de l'eau dans les marigots ou rivières parfois très éloignés. Le développement d'une localité donnée, qu'elle soit rurale ou urbaine passe nécessairement au préalable par la bonne santé des communautés vivant dans ladite localité. La santé est donc au cœur de tout développement, c'est pourquoi la construction des centres de santé et leurs fonctionnements effectifs constituent un grand avantage de sécurité sociale pour les populations rurales de Bongo, de Larabia, les villages et les campements environnants d'un côté et de l'autre côté un avantage psychologique pour le maintien ou le bon rendement des fonctionnaires et agents de l'Etat et autres travailleurs de ces zones rurales. Un fonctionnaire et/ou autre travailleur qui exerce ou qui doit être affecté dans ces localités, s'il sait qu'en cas de besoin de santé, il peut accéder rapidement à un centre de santé plus proche pour recevoir les premiers soins soit pour lui-même, soit pour l'un des membres de sa famille n'aura pas de crainte d'y rester pendant longtemps. La proximité des centres de santé aux communautés, (surtout les maternités) permet ou permettra aux femmes enceintes de se faire consulter. Ce qui facilitera leur accouchement par l'assistance des sages-femmes. La longue distance n'encourage pas les femmes enceintes à se faire consulter ; or étant plus proche ; elles peuvent se faire consulter rapidement à moindre coût et à moindre distance. Et après, elles peuvent vaquer tranquillement à leurs occupations ménagères ou champêtres. Ce qui permet aussi aux nouveau-nés d'avoir des carnets de santé. Ces carnets faciliteront l'établissement des extraits d'actes de naissance. La proximité des dispensaires à la communauté riveraine favorise le suivi régulier et la mise à jour des vaccins des enfants. Ces vaccinations permettent aux enfants d'être en bonne santé, pour une meilleure croissance



et éviter certaines malformations qui les rendront surement handicapés. Le centre de santé constitue un cadre commun où les différentes couches sociales de Bongo, de Larabia et ses environs se retrouvent sans distinctions d'ethnie, de religion, d'idéologie politique et de nationalité. Ces rencontres favorisent la création des relations entre les communautés, ce qui permet de créer la cohésion sociale entre les populations locales qui est un facteur de développement. Les personnels soignants de ces centres de santé vont procéder à l'explication des causes de certaines maladies, à leur prévention et leur montrer les moyens pour les éviter, à travers les campagnes de sensibilisation auprès des populations rurales. L'électricité permet de sortir de l'obscurité afin d'être dans la lumière. En effet, la connexion de ces localités rurales en réseau électrique amène la population dans sa représentation à être dans une zone urbaine. Elle bénéficie désormais des avantages que l'électricité fournit aux citadins. Ces facteurs-là changent les habitudes des communautés rurales, qui n'ont ou n'auront plus à utiliser des lampes et des torches dans leurs foyers. La seule lampe qui servait, d'ailleurs, parfois à tout faire à la maison devient un lointain souvenir (Touraine, 1988). D'autres jeunes installent des kiosques à café et des buvettes "maquis" qui aussi leur génèrent des revenus. La population se retrouve à s'approprier une nouvelle habitude celle de boire de l'eau glacée, le vin, la bière glacés et de consommer d'autres aliments glacés, ce qu'elle consommait auparavant quand elle a l'occasion d'aller en ville. Les jeunes ou autres catégories de personnes originaires de ces localités qui vivaient en ville et qui ont appris une activité quelconque, reviennent dans leurs villages d'origines pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris pendant leurs différentes aventures (Babo, 2010). Les centres de santé sont alimentés par l'électricité, ainsi elle permet aux personnels soignant de travailler aisément la nuit comme si c'était le jour. Aussi permet-elle de bien conserver certains produits pharmaceutiques qui sont incompatibles avec la chaleur. Or avant, cette conservation se faisait avec les bouteilles de gaz. Une fois que le gaz finit dans celles-ci, le temps de les faire venir en villes pour les recharger, gête certains médicaments. Encore l'autre fait, c'est qu'avant, les sages-femmes et les infirmiers sont obligés de travailler les nuits avec les lampes, ce qui rendait très difficile leur tâche.

A l'école, l'électricité permet aux enseignants et aux enseignés (élèves) de respecter les heures normales des cours des après-midi parce qu'à une certaine heure les salles commencent à devenir sombre. Cet état de fait rend illisible les cahiers, les livres et les tableaux. L'impact social de l'électricité permet de se déplacer aisément la nuit dans les villages.

Enfin, la construction de la Sous-préfecture est un apport considérable pour la population locale de Bongo et ses environs. La présence de Sous-préfet qui est le représentant direct du Président de la République et le gouvernement dans la circonscription locale prépare de façon psychologique les communautés rurales à considérer leur zone comme une zone urbaine c'est-à-dire une ville. Tout ce que nécessitait avant un déplacement des villageois vers les villes (Bonoua, Grand-Bassam ou Alépé) pour les avoir. Ils peuvent maintenant les trouver sur place, et à moins de distance. Ces besoins sont entre autre : l'établissement des documents administratifs, des extraits de naissances, les célébrations des mariages civils, aussi les règlements des conflits divers. Ces déplacements leur revenaient souvent très chers en matière des frais : de transport, de nourriture, d'hébergement parfois si les choses ne sont terminées le même jour.

La présence de l'autorité étatique, le Sous-préfet a favorisé l'émergence de Bongo au travers des réalisations et des activités diverses à savoir : La construction des deux hôtels qui permettent aux nouveaux mariés de passer leur "lune de miel" à des coûts réduits et à distance réduite ; L'installation des studios de photographie qui permet également des prises de vue lors des différentes cérémonies de mariages pour immortaliser l'événement. Ces studios servent aussi aux montages des films des mariés pour les avoir en support audio-visuels ; L'installation des salles d'informatiques qui servent aussi à faire des photocopies, des traitements de textes et à la formation à l'outil informatique. Cette formation permet aux jeunes du village qui n'ont pas eu la chance d'aller ou d'être en villes et/ou qui ne veulent pas aller à l'aventure d'être au même niveau de notions de connaissance de Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTIC) que ceux des villes ;

L'installation d'une représentation de Coopec d'Alépé à Bongo, ce qui permet non seulement aux fonctionnaires et autres travailleurs de la localité de garder leur argent en lieu sûr et sécurisé. En plus, ils pourront à chaque moment faire des retraits et des transferts à leurs proches, cela les évite de parcourir de longues distances pour les transactions. Lesquelles transactions agissent énormément sur les rendements des services du fait des longues distances qu'ils doivent faire pour satisfaire leurs aspirations ou besoins. Les conséquences de ces longues distances sont les absences répétées des enseignants (instituteurs), les programmes inachevés qui agissent énormément sur le rendement des élèves.

### **III.2. Réactions des populations rurales**

Tout changement s'apprécie mieux par les réactions des bénéficiaires, c'est pourquoi face aux projets réalisés par le Conseil Général de Grand Bassam, les communautés rurales de Bongo et de Larabia réagissent.

Les produits de rentes et vivriers sont souvent mévendus par les acheteurs clandestins des produits du fait des mauvais états des routes et pistes surtout en saison des pluies. Les paysans ne sachant pas comment conserver leurs différents produits notamment les produits de rentes, et sachant qu'ils dépendent des ressources financières provenant en très grande partie des champs (Guettia, 2008.Op.cit.). Ils sont obligés de les brader à des prix dérisoires contre leur gré. Or la réhabilitation des routes et des pistes villageoises rendues possibles la fréquentation régulière (l'accès) des lieux de production en toutes les saisons, ce qui permet de vendre leurs produits aux prix normaux. C'est ce que soutient David, planteur à Bongo dans ces propos « *le travail du Président (Président du Conseil Général de Grand Bassam) nous arrange bien. Maintenant les voitures vont dans les champs et campements pour transporter notre cacao, café et hévéa, bananes, manioc etc... Là, on vend bien aux prix du gouvernement. Avant là, à cause de la route qui est gâtée là, notre cacao dure trop au campement là-bas et quand les acheteurs viennent, ils disent à cause de la route, ils achètent nos "choses" (cacao ; café, hévéa...) à petit prix. Nous, on va faire comment, on leur donne comme ça* ». Ensuite la disponibilité d'eau potable permet à la

communauté dans toute sa composante de vaquer aisément à ses occupations.

C'est que témoigne K. Clémentine « *maintenant, on ne se fatigue plus pour de l'eau propre pour boire. Quand j'étais élève, à cause d'aller chercher l'eau au marigot, j'arrivais chaque fois en retard, le maître me frappait. Je n'ai pas pu supporter, j'ai quitté l'école en classe de CMI. Beaucoup ont abandonné l'école à cause de l'eau* ». En ce qui concerne les enseignants qui ont la lourde charge et responsabilité de donner une formation de qualité de base aux élèves, si cela est mal faite par manque d'eau potable qui les empêcherait de bien travailler, ils exposent les enfants (élèves) au cursus scolaire raté, ce qui va sûrement aboutir à un avenir hypothéqué. Or un citoyen mal formé est un danger permanent pour ses parents et sa communauté. Si les communautés rurales sont régulièrement malades du fait de la mauvaise qualité de l'eau qu'elles consomment, cela aura certainement des effets négatifs sur leurs productions champêtres. Cette situation se répercute sur le pays parce que l'économie de ce pays (la Côte d'Ivoire) repose en grande majorité sur l'agriculture. Selon les propos du directeur de l'EPP de Larabia « *Depuis la construction du château d'eau et son fonctionnement, on constate moins de retard tant chez les élèves que mes collègues. Nos épouses ne font plus des palabres, elles nous proposaient de demander des affectations dans une autre localité où elles auront accès à l'eau potable. Aussi les nouvelles classes et les matériels didactiques et l'électricité nous permettent aujourd'hui de travailler plus ou moins aisément* ».

L'avènement du Conseil général a apporté beaucoup de changements dans le village. L'avènement de l'électricité permet ainsi aux jeunes d'organiser des soirées dansantes, des vidéos clubs qui donnent non seulement l'occasion aux initiateurs d'avoir de l'argent pour se prendre en charge. Aussi, permet-elle aux intéressés de se retrouver pour se divertir après une journée de durs travaux passés dans les champs. L'électricité donne aussi une animation, une ambiance particulière au village. C'est que atteste Y. F en ces propos « *On ne peut pas nous dire aujourd'hui que nous sommes au village, on a presque toutes les animations des villes. Nous avons des "maquis", des kiosques à café, des blanchisseries, des hôtels pour les voyageurs, on célèbre des mariages ici à la sous-préfecture, on forme les*

*gens à l'outil informatique. On ne peut envier ceux qui sont en villes ». Le chef du village de Bongo l'illustre bien « La présence du sous-préfet ici a permis de construire deux hôtels, on ne se déplace plus pour aller à Bonoua qui se trouve à plus de 36 km, ni à Alepé à 14 km pour faire nos papiers. On peut garder notre argent ici maintenant à la COOPEC et il aura bientôt la gendarmerie, on a montré le coin où on va construire leur poste ; les jeunes qui étaient en villes reviennent un peu, un peu... »*

## **DISCUSSION DES RESULTATS**

Le développement socio-économique initié par le Conseil Général de Grand Bassam par la nouvelle politique de décentralisation basée sur la participation des communautés bénéficiaires a permis d'impliquer tous les acteurs. Cette initiative a permis aux bénéficiaires de s'approprier les actions qui affectent leurs conditions et modes de vie. Les différentes actions réalisées donnent une nouvelle configuration des localités rurales de Bongo et de Larabia. Elles sont observables et modifient l'organisation sociale dans certaines de ses composantes (Rocher, 1968). Elles sont les points de références qui sont pour la plupart nouvelles dans leur localité. Celles-ci emmènent les populations rurales à se représenter leur localité comme une zone urbaine. Cette représentation ou perception leur permet de développer des activités génératrices de revenus que l'on trouve généralement en ville et qui attirent surtout la jeunesse. Ce qui fait d'eux des acteurs de développement. Ainsi leur maintien dans leurs villages de naissance contribue à la baisse de l'insécurité dans les grandes villes comme Abidjan (Beauchemin, 2000). Les jeunes qui étaient en ville reviennent dans leurs villages d'origines pour créer des Activités Génératrices de Revenus qu'ils ont appris lors de leurs aventures : développement de "maquis"<sup>3</sup>, installation de salons de coiffures « Hommes et Dames » ; cyber café des salles d'informatiques pour apprendre aux villageois qui le désirent la manipulation de l'outil informatique qui fait partir des quotidiens des citadins et partant des citoyens du monde, etc. Tout ceci prouve que le

---

<sup>3</sup> Lieu de distraction où l'on vend de la boisson soutenue par la musique de tout genre : dense, ambiance, rencontre des amoureux... Lieu de détente après un bon temps passé au service

changement est apporté dans les localités. Ces éléments qui n'existaient pas avant l'avènement du Conseil Général de Grand-Bassam. Cela a contribué au ralentissement de la migration. C'est ce que dit (Babo, 2010 ; 60. op.cit.), «...dans ce village (Allokokro), le ralentissement de la migration est lié au développement de la culture de la tomate dans la ville de Bouaké et sa périphérie, ce qui permet d'établir un rapport entre la migration et le dynamisme économique de l'agriculture ». Ce ralentissement de migration est observable du fait de la présence des jeunes : le retour des migrants dans leurs villages, la mise en valeur de leurs expériences acquises lors de leurs aventures par la présence de certains éléments nouveaux dans le village que l'on trouvait avant en ville.

## CONCLUSION

En somme, toutes ces réalisations du Conseil Général de Grand-Bassam en faveur des populations rurales de Bongo et Larabia ont été possibles grâce à la nouvelle politique participative mise en place par les autorités du Conseil Général. Cette nouvelle méthodologie participative consiste à associer les bénéficiaires des différents projets, c'est-à-dire qu'ils sont impliqués de l'identification des besoins à sa réalisation effective et au suivi.

Ces analyses nous amènent à affirmer que le développement socio-économique initié par le Conseil Général de Grand-Bassam issu de la politique de la décentralisation, dans le cadre du processus du développement du pays, a des effets positifs sur les populations rurales de Bongo et Larabia et tous ceux qui ont des biens ou des intérêts dans ces localités rurales.

Toutes ces réalisations changent la configuration de ces localités rurales. Elles permettent aux communautés rurales de concevoir et représenter leurs cités comme, une nouvelle cité sortie du monde rural pour ressembler à une zone urbaine c'est-à-dire une ville en plein essor.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- 1- ALOKO, N. J. (1979), **L'impact de la création du lac de Kossou sur l'organisation de l'espace dans les sous-préfectures de Sakassou, de Béoumi et de Bodokro**. Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire), 427 P.
- 2- BABO, A. (2010), **Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé (Côte d'Ivoire)**. Editions Karthala, AfriMap et Crepos, 206 P.
- 3- BEAUCHEMIN, C. (2000), **Les migrations villes-campagnes en Côte d'Ivoire : une circulation inversée**, in Abdou Salam Fall and Cheikh Gueye (éd.), *Urbain-Rural : L'hybridation en marche*, Dakar, Enda/ APAD, pp. 167-189.
- 4- BERTRAND, A. (1988), « **Gestion étatique ou gouvernance locale ?** » in P. Lavigne-Delvine (éd.). *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?*, Paris, Karthala, pp 40-45.
- 5- CUCHE, D. (1996), **La notion de cultures dans les Sciences Sociales**, Paris, la Découverte, 122 p..
- 6- KACOU, B. et al. (1999), **Détermination des soins de Santé à Abidjan, cas des affections graves, rapport d'étude, Projet Santé Abidjan**.
- 7- Journal, Officiel de la République de Côte d'Ivoire, (2001), Jeudi 6 Septembre 2001, Quarante-troisième Année N°36.
- 8- N'GUETTIA, K. R (2008), **Les chemins du développement de l'Afrique**. Paris.L'Harmattan, 256 p.
- 9- ROCHER, G. (1968), **Le changement social**, *Montréal*, HMH, lteé 318 p.
- 10- TOURAINÉ, A. (1988), **Quel emploi pour les jeunes ? Vers une stratégie novatrice**, UNESCO, PUF, vendime 172 p.





Achévé d'imprimer  
sur les presses de l'**IPNETP**

Décembre 2016

**ISBN** : 2-909426-39-4

**EAN** : 9782909426396

---

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

**SOUSSION D'ARTICLES** : [info@ipnetp.ci](mailto:info@ipnetp.ci)